

# Entretien avec M. Roch École Condorcet



## *Présents*

Edmond Roch

Alexandra Macé, Gaël Cusenier

## *Objet de la réunion*

Monsieur Roch avait demandé à nous rencontrer pour faire un point en ce début d'année civile. Les points abordés avaient été décidés par les deux parties.

## *Aide administrative*

Depuis le 1er janvier 2016, une aide administrative a été attribuée à l'école Condorcet. Il s'agit de Mme Muriel Communié dont le poste à temps plein, financé par l'EN (Education Nationale), est réparti entre les deux écoles de Jacou. Il semble donc qu'elle remplace Mme Saragosa à l'école maternelle.

Il s'agit d'un contrat CUI de 20 heures renouvelable une fois, pouvant donc aller jusqu'à 2 ans.

## *Vêtements abandonnés*

Le nombre de vêtements perdus ou abandonnés par les élèves est impressionnant. Chaque bâtiment a son stock.



*Les vêtements du bâtiments A.*

L'équipe enseignante a envisagé plusieurs solutions pour trier les vêtements... Etant donné qu'il est impossible que tous les élèves consultent correctement et tranquillement tous les cartons, ces derniers seront installés par les enseignants à l'entrée de l'école chaque dernière semaine de cycle de TAP, donc avant chaque période de vacances.

## *Fête de l'école*

Nous avons expliqué à M. Roch ce qui était organisé les années précédentes pour la fête de l'école.

Il organisera début février une réunion dédiée à ce sujet ouverte à tous.

## *ENT (Environnement Numérique de Travail)*

Actuellement, l'envoi de messages entre les enfants est impossible (le bug a été réglé depuis NDLR).

M. Roch nous a informés que les sections de fibre optique ont été placées dans les gaines et qu'il ne reste plus qu'à les souder pour terminer le raccordement. Il espère que ce nouveau type de connexion améliorera le débit Internet de l'école.

## *VPI / Renouvellement du parc informatique*

3 classes ont été équipées avec un VPI (Vidéo Projecteur Interactif), comme cela avait été indiqué lors du dernier conseil d'école : il s'agit des classes de Mmes Fabre (CM2), Rebière (CE1) et Martin (CP).

De petites adaptations restent à faire, comme pour toute installation de nouveau matériel. Un bilan sera fait lors du prochain conseil d'école, même si les premières impressions sont très positives. M. Roch compte inviter M. le Maire courant février pour faire un point.

## *Coopérative scolaire*

Comme prévu, la coopérative scolaire de Condorcet passe du statut USEP au statut OCCE. Un nom lui a été ainsi donné : « Les petits Jacoumards ».

La transmission des comptes est en cours entre USEP et OCCE. A cette occasion, un bilan financier a été présenté... Il montre un budget disponible de 45.000 euros !!! Non non, pas d'erreur... Cela est dû à des dépenses inférieures aux bénéfices réalisés ces dernières années.

L'équipe enseignante a été la première surprise de ce montant et a donc réfléchi à quelques utilisations pour cette trésorerie. Voici ce qui a été décidé :

- Participation financière de la COOP aux classes transplantées : la mairie participe déjà à hauteur de 6.000 euros et la COOP contribuera au budget des classes transplantées pour que le coût ne dépasse pas 20 € par jour par enfant. Cette contribution s'élève à 9.000 € cette année. En cas de difficulté financière et de dossier validé par le CCAS, la COOP prendra à sa charge la part restant aux familles concernées.
- Une réflexion est encore en cours au sein de l'équipe enseignante quant aux autres participations financières que pourrait engager la COOP.  
Il est envisagé de financer des « classes mobiles », c'est à dire des valises mobiles contenant des ordinateurs portables ou tablettes à utiliser dans les salles de classe (i.e. pas dans la salle informatique). Idéalement, il faudrait une « classe mobile » par bâtiment. Il ne s'agit que d'une piste de réflexion car M. le Maire a déjà donné son aval pour financer des classes mobiles lors du dernier conseil d'école.

## *Goûter du monde – 23 janvier*

M. Roch nous avait félicités pour cette initiative.

Nous avons convié toute son équipe à y participer.

## *ELCO (Enseignements Langues et Cultures d'Origine)*

M. Roch nous a précisé plusieurs points :

- le document distribué en novembre avait pour but de connaître la demande pour ce type d'enseignement, c'est à dire le nombre de familles intéressées. Une trentaine de familles auraient répondu positivement.
- Cet enseignement est « essentiellement » pour les enfants d'origine mais son accès n'est tout de même pas fermé aux autres.
- Seule la langue arabe a été proposée car seul le consulat du Maroc accepte de financer l'ELCO. Le consulat espagnol de Montpellier ne participe plus financièrement au programme.
- L'enseignement se fait sous contrôle de l'Education Nationale, le contenu étant au préalable validé par l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale), M. Biau.
- Pour l'instant, rien n'est mis en place. Pas de consigne particulière à ce sujet.

## Parents Référents PPMS

Dans le but de ne pas surcharger la ligne téléphonique de l'école en cas d'alerte de type PPMS, M. Roch a sollicité l'aide des parents élus afin de transmettre les informations inhérentes au PPMS aux parents d'élèves.

Nous avons évoqué avec lui le fait qu'il était plus simple et plus précis que les informations viennent directement de l'école et/ou de la Mairie. Toutefois, la Mairie n'est pas concernée, il s'agit d'une responsabilité qui incombe aux écoles.

La FCPE a récupéré toutes les adresses mails des parents qui ont bien voulu les donner et les a intégrées dans une mailing list. Cependant, transmettre les informations « en live » par ce biais en cas de PPMS ne nous a pas semblé opportun car tous les parents n'ont pas leurs mails à portée de main constamment, sans parler des zones avec réseau limité.

Le moyen le plus sûr serait donc par SMS. M. Roch nous a expliqué qu'il n'a pas actuellement en sa possession un outil lui permettant d'envoyer automatiquement un SMS d'information à toutes les familles « en un clic »... D'où son idée de parents référents. Il s'agirait de parents recevant en temps réel les informations de l'école et chargés de les transmettre à l'ensemble des parents dont ils seraient référents. Il a d'abord pensé à des parents élus mais cela ne peut pas suffire pour plusieurs raisons :

- Il faudrait deux parents référents par classe, issus de deux familles différentes afin d'augmenter les chances pour l'école de pouvoir contacter les référents.
- Les parents élus FCPE ne sont pas dans toutes les classes.
- M. Roch pensait que le nombre de titulaires et suppléants suffirait ce qui n'est pas le cas car beaucoup sont conjoints l'un de l'autre.

Nous sommes donc convenus qu'il fallait faire appel aux parents de façon plus générale en distribuant un mot dans le cahier des élèves pour trouver des volontaires « parents référents ».